C O N V O C A T I O N

À l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 11 JANVIER 2021

Cher(e) Adhérent(e),

Nous vous prions de bien vouloir honorer de votre présence l'Assemblée Générale Mixte que tiendra l'A.T.N. le :

LUNDI 11 Janvier 2021 à 18 h précises,
au CLUB HOUSE Du Foot (stade Monclar – 55 boulevard du Parc à Neuilly)

ORDRE DU JOUR

1) Élection du Comité de Direction
2) Rapport du Comité de Direction
3) Rapport du Commissaire aux comptes
4) Budget 2021
5) Modifications des statuts (quorum élargi au quinzième des membres, vote à la majorité des 2/3)
6) Approbation des résolutions
7) Questions diverses

Pour être valablement tenue, cette Assemblée Générale doit réunir au moins le vingtième des membres actifs de l'A.T.N. inscrits à la date du 11 janvier 2021 présents ou représentés.
Au cas où le quorum ne serait pas atteint, cette Assemblée Générale Ordinaire serait à nouveau convoquée au club house du Foot pour le mardi 2 février 2021 à 18h, avec le même ordre du jour (article 40 des statuts).

LE COMITE DE DIRECTION DE L'A.T.N.
Le Président

N.B. (1) Conformément aux statuts, auront seuls le droit de participer aux votes les adhérents à jour de leur cotisation et inscrits à l'ATN avant le 11 juillet 2020.
2) Le Comité de Direction doit obligatoirement inscrire à l'ordre du jour toute question qui serait soumise par écrit, accompagnée des signatures d'au moins 12 membres actifs, ou de leurs représentants légaux s'ils n'ont pas 16 ans, envoyée au siège de l'Association un mois au moins avant l'Assemblée Générale Ordinaire. (Article 37 des statuts).